



FRANCE

Avant la rentrée, les familles d'élèves handicapés dans l'angoisse

— À moins d'une semaine de la rentrée des classes, des familles d'enfants en situation de handicap témoignent de leurs difficultés.

— La secrétaire d'État Sophie Cluzel assure que l'école inclusive devient une réalité, avec 20 000 enfants supplémentaires scolarisés cette année.

Cette année encore, la rentrée de Thibaud, bientôt 6 ans, prendra des allures de « combat ». Scolarisé en grande section de maternelle, il ne pourra pas s'y rendre à temps plein. « Depuis qu'il est entré à l'école, il n'est accepté qu'en présence de son auxiliaire de vie scolaire (AVS), raconte Alexandra, sa maman. Et c'est la même bataille pour la cantine. » Atteint du syndrome de Dravet, provoquant crises d'épilepsie, troubles du comportement et déficience intellectuelle, il bénéficie, après de nombreux recours, de dix-huit heures d'aide humaine octroyées par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de Loire-Atlantique.

« Comment parler d'école inclusive quand on contraint les parents à se battre en permanence pour

scolariser leur enfant ? », interroge cette médecin du CHU de Nantes, qui a réduit son temps de travail pour s'occuper de son fils. Sa demande de place en institut médico-éducatif (IME), où il bénéficierait d'un accompagnement plus adapté, est en attente depuis deux ans. « C'est une perte de chance pour lui et un ralentissement de ses progrès. »

« Tous les enfants doivent trouver le chemin de l'école de la République, quel que soit leur lieu de scolarisation. »

Dans ce département à la démographie dynamique, l'Unapei chiffre à 396 les demandes de places en IME non satisfaites (dont 261 depuis plus d'un an), tandis que l'Association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh) décompte, elle, de 300 à 400 familles en difficulté pour cette rentrée. « Nous avons beau, chaque année, mettre ces chiffres en avant, rien ne bouge », déplore Sophie Biette, présidente de l'Adapei de Loire-Atlantique et vice-présidente de l'Unapei.

D'où l'invitation à témoigner en ligne sur le site marentree.org pour mettre ces situations en lumière (1). Comme celle de Char-



lie, 5 ans, gardé à domicile à Lyon faute de place en IME et qui n'a jamais mis les pieds à l'école. Ou d'Anouk, 12 ans, en Vendée, qui n'a pas encore de place en unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) au collège.

Secrétaire d'État auprès du premier ministre chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel répond que « *le rythme et la qualité de la scolarisation des enfants en situation de handicap ne cessent de progresser* » : comme l'an passé, 20 000 nouveaux enfants seront scolarisés cette année en milieu ordinaire, annonce-t-elle. 86 % de ces enfants sont scolarisés à temps plein, dont un peu plus de la moitié bénéficient d'une aide humaine.

« *Tous les enfants doivent trouver le chemin de l'école de la République, quel que soit leur lieu de scolarisation* », souligne-t-elle. Plus de 3 000 pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) seront actifs en cette rentrée pour faciliter l'accompagnement des élèves. Quant aux cellules d'écoute déployées par l'éducation nationale dans chaque département, elles avaient enregistré 2 500 appels avant les vacances (2). « *Elles répondent sous 24 heures aux familles sur la situation de leur enfant, en lien avec les*

différents interlocuteurs », précise la secrétaire d'État.

Sophie Biette s'inquiète particulièrement pour les enfants souffrant d'autisme, de troubles du comportement ou de déficience intellectuelle : « *Les enseignants ne sont pas formés à leur accueil et les places en médico-social manquent.* » La secrétaire d'État, elle, assure que « *de nouveaux outils, comme la plateforme Cap école inclusive, vont permettre de renforcer l'adaptation pédagogique des enseignants* » : « *On met tout en œuvre pour que les parents redeviennent des parents d'élèves comme les autres, et n'aient plus à interrompre leur vie professionnelle pour amener leur enfant chez l'orthophoniste ou à faire des kilomètres pour trouver une structure adaptée.* »

Pour Rémi Turpin, président de l'Apajh 44, « *si la volonté politique est claire, les finances ne sont pas à la hauteur des besoins* ». Pour que son fils bénéficie d'un accompagnement adapté, Alexandra, elle, se lance dans un nouveau combat : elle va porter plainte contre l'État pour « *carence de prise en charge* ».

Florence Pagneux

(1) Initiative lancée par l'Unapei et soutenue par une quinzaine d'associations.

(2) 0 800 730 123